



PUBLICATION DES AVIS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITE

Le Crieur Public

N°1, du 6 avril 2021

Elections communales en 2021

Suite à la journée d'élections communales, notre Municipalité incorpore a été réélue pour la nouvelle législature qui débutera le 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

Nous vous remercions pour votre confiance accordée.



Billet du Syndic,

Permettez-moi, chers citoyennes et citoyens de Missy de vous adresser les meilleures messages de votre Municipalité. Vous nous avez témoigné un fort soutien lors du dernier scrutin de mars et nous vous en sommes tous reconnaissants.

Conscient que vous avez droit à des attentes de la part de vos élus, je peux vous assurer que le travail qui nous attend est pris très au sérieux et que nous nous engageons à œuvrer le mieux possible pour satisfaire aux besoins de la population.

Les choses ont bien changé depuis une vingtaine d'années. Nous avons perdu tous nos liens de rencontre : laiterie, poste, restaurant et maintenant l'école qui va fermer définitivement ses portes cet été. Ce dernier point occupera la législature à venir quant à la nouvelle affectation qu'il faudra donner à ces bâtiments.

La situation sanitaire nous préoccupe également. Elle paralyse la vie associative de notre village et toutes les activités culturelles qui en découlent. Difficile

dans ces conditions de se projeter dans l'avenir et de prévoir des manifestations festives qui manquent à chacune et chacun. Rassurez-vous, nous sommes optimistes et prêts à contribuer et à soutenir nos sociétés locales dès que le ciel s'éclaircira à nouveau. Notre commission culturelle a elle aussi plein d'idées pour fédérer la population dans son ensemble.

Je vous souhaite à tous et à toutes un printemps lumineux, prémices d'un bel été avec plein de belles soirées en famille ou entre amis.

Olivier Thévoz, Syndic

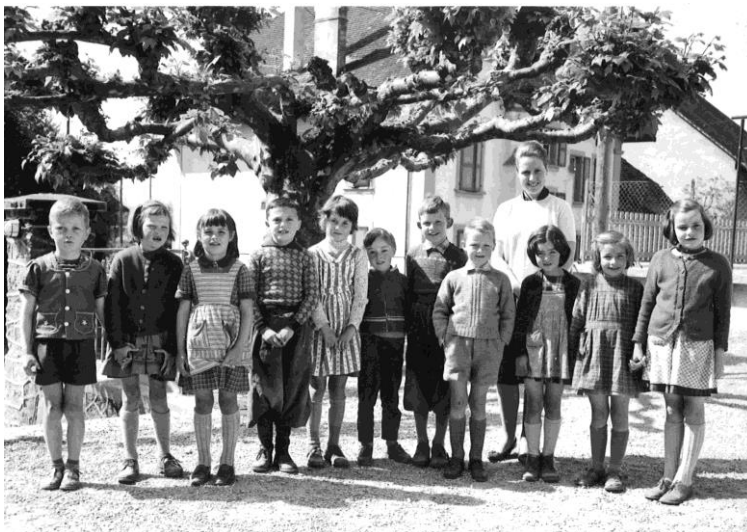
Exposition de photos des écoles de Missy

Afin de créer une exposition temporaire, dans le courant de l'automne, la Municipalité recherche des photos de classe de Missy, depuis le début de cette école, jusqu'à nos jours.

Si tel matériel est à votre disposition et que vous désirez nourrir cet événement de vos images, vous pouvez contacter M. Nicolas Pilet au 079 928 65 38.

Il se fera un plaisir de passer chez vous afin de photographier vos documents.

Un choix sera ensuite fait et un tirage sur papier réalisé pour la présentation.



Assermentation des autorisés communales

Installation des nouvelles autorités communales

Suite aux élections communales du 7 mars dernier, le Préfet du district de la Broye-Vully va procéder à l'assermentation des nouvelles autorités le

lundi 26 avril à 19h00 à la grande salle de Missy.

En cas d'intérêt à rejoindre le Conseil général, vous voudrez bien vous annoncer à la présidente, Mme Lise Bettex, tél. 079 560 61 71.

Pour rappel, le législatif se réunit 3 à 4 fois par année pour discuter et échanger sur divers thèmes ainsi que sur les préavis municipaux.

Pour 2021, les dates des séances sont les suivantes :

- lundi 26 avril
- mardi 22 juin
- mardi 5 octobre
- mardi 14 décembre.



Géoportail



Consultation des enquêtes sur le géoportail de l'AISTBV (Association Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise).

Nous vous informons que, dès à présent, vous trouvez, diffusé sur le géoportail, tous les avis de mise à l'enquête, les plans de géomètre et les plans d'architecte. Ils sont consultables via le lien Internet figurant sur le site de la Commune de Missy.

Nouvel horaire de la déchetterie

La Municipalité a décidé de modifier les horaires de la déchetterie dès le **mardi 12 avril 2021** comme suit :

- **Les mardis** **17h30 – 18h30**
- **Les samedis** **9h00 – 10h00**

Cet horaire restera le même toute l'année !

Nous rappelons que notre site de dépôt des déchets verts à proximité du terrain de foot est définitivement fermé.

Jusqu'à 1 m³, les déchets verts peuvent être déposés dans la benne prévue à cet effet, pendant les heures d'ouverture de la déchetterie. Les plus grandes quantités doivent être acheminées chez Fricompost à Avenches, par vos soins. Des bons, obligatoires pour accéder chez Fricompost, sont disponibles auprès de notre administration durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Nous remercions notre population d'en prendre bonne note.



Cartes journalières CFF

Nous informons notre population qu'à partir du 1^{er} avril 2021, la Commune de Missy, ne vend plus de carte journalière CFF.

En effet, la concurrence directe des offres des CFF et d'autres commerces ne rend plus suffisamment attractif ce service public et celui-ci engendre donc un déficit annuel pour la Commune.

Naissances 2020

La Municipalité souhaite la bienvenue à :

Arev	TEMEL	née le 12.03.2020
Mina	COMPAGNO-ZOAN	née le 08.07.2020
Alice	THEVOZ	née le 22.08.2020
Maeva	BUFFIER	née le 29.09.2020
Elyne	BARDET	née le 21.11.2020

Et félicite les heureux parents !



AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

A blue ink signature of O. Thévoz.

O. Thévoz



La Secrétaire :

A blue ink signature of Y. Michel.

Y. Michel

Commission Culturelle

La Commission Culturelle informe la population qu'au vu de la situation sanitaire actuelle, les activités sont annulées, jusqu'à nouvel avis.

Les activités reprendront dès que possible.

La Commission vous remercie pour votre compréhension.

La Commission Culturelle

Passeport Vacances



*Ton passeport 2021 est prêt
et une surprise t'attend*

Voici quelques informations qui te seront utiles :

Tu peux participer au Passeport Vacances si tu as entre 6 ans (révolus au moment du passeport) et 16 ans et si tu habites dans l'une des communes membres (tu peux voir la liste mise à jour sur le site www.passvacpayerne.ch).

Au dos de cette feuille, tu trouveras la liste des activités qui te sont proposées.

Les dates du passeport : du 12 au 17 juillet et
du 2 au 7 août 2021

Prix du passeport : Fr. 40.- 1^{er} enfant
(pour 5 activités) Fr. 40.- 2^{ème} enfant
Fr. 20.- 3^{ème} enfant
Fr. 16.- 4^{ème} enfant et suivant...

Les inscriptions se font en ligne sur notre site www.passvacpayerne.ch

che à suivre :

Du lundi 19 avril au dimanche 9 mai :

1. Avec tes parents, tu dois t'inscrire sur notre site internet (tu crées un compte si tu es nouveau ou tu reprends celui d'il y a 2 ans) : www.passvacpayerne.ch
2. **Paiement par avance** sur compte IBAN CH59 8047 9000 0154 7981 4
Destinataire : Passeport Vacances, 1530 Payerne - en mentionnant ton nom et prénom.
3. Une fois le paiement effectué, inscris les activités que tu as choisies.

Du lundi 24 au dimanche 30 mai :

Tu pourras aller découvrir ton programme et le compléter si tu le désires.

Tes parents (ou grands-parents, connaissances ...) iront s'inscrire pour accompagner une ou plusieurs de tes activités.

Le mercredi 9 juin, de 18h à 19h30 :

Tu viendras chercher ton passeport et payer les éventuels frais supplémentaires à la salle de paroisse catholique, Rue de Guillermaux 17, à Payerne. Tu recevras même un petit cadeau.

En cas d'empêchement, il est possible de venir chercher ton passeport le **11 juin de 10h00 à 11h00** au même endroit.

Nous espérons que le programme 2021 te conviendra et qu'il te permettra de garder de merveilleux souvenirs de tes vacances.

Cordiales salutations,
Le Comité

organisateurs/trices s'engagent à le respecter.

Vous vous sentez isolé·e ou démuni·e dans une situation de votre quotidien? Appelez-nous.

0800 30 30 38



**Centrale des solidarités:
la hotline qui vous
accompagne vers
des aides existantes**





L'ABSMAD C'EST...

Plus de 300 collaborateurs répartis dans plusieurs équipes composées d'infirmiers, infirmiers assistants, assistants en soins et santé communautaire (ASSC), spécialistes, ergothérapeutes, assistants sociaux, diététiciennes, auxiliaires de santé, auxiliaires au ménage, aides-soignants, aides familiales, livreurs de repas et personnel administratif et encadrement

DIRECTION	AVENCHES	MOUDON	PAYERNE
Rue de Savoie 1	Place de la Gare 10	Av. de Cerjat 6	Grand-Rue 19
			
026 / 662 41 71	026 / 676 90 00	021 / 905 95 95	026 / 662 41 41
direction.absmad@avasad.ch	cms.avanches@avasad.ch	cms.moudon@avasad.ch	cms.payerne@avasad.ch
www.absmad.ch			

NOTRE MISSION

Nous aidons la population de la Broye vaudoise à :

- ✚ Rester à domicile malgré les problèmes de santé en conservant la meilleure indépendance possible dans le respect de l'autonomie
- ✚ Retourner à domicile dans de bonnes conditions après une hospitalisation
- ✚ A prendre soin des nouveau-nés ou jeunes enfants

POUR QUI ?

L'aide et soins à domicile s'adresse aux personnes de tous âges dépendantes, momentanément ou durablement malades ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches. Elle s'adresse aussi aux familles avec des nouveau-nés ou de jeunes enfants.

Pour obtenir les prestations d'aide et de soins à domicile, il est indispensable d'avoir un médecin traitant.

NOS PRESTATIONS

Les soins

- Soins d'hygiène et de confort
- Soins infirmiers
- Ergothérapie
- Conseils nutritionnels

L'aide à la vie quotidienne

- L'entretien du ménage
- Les repas à domicile
- L'aide à la famille

Le conseil social

La sécurité à domicile

Les moyens auxiliaires

La mobilité et les transports (TMR)

Les consultations Petite Enfance

La prévention

Les Proches Aidants



Certaines prestations d'aide et de soins à domicile sont remboursées par les assurances maladie et/ou financées par des subventions des pouvoirs publics. Les prestations non remboursées, ainsi que la part non-subventionnée sont à la charge de la clientèle

Violences domestiques



Toutes les aides disponibles sur:
vd.ch/violence-domestique



**Vous êtes victime d'une quelconque forme de violence ou témoin ?
Demandez de l'aide !**

Numéros des services d'urgence à contacter 24h/24

117

POLICE

144

**URGENCES
MÉDICALES**

021 620 76 76

Centre d'accueil MalleyPrairie

**AIDE AUX FEMMES
ET HOMMES VICTIMES**

147

Pro Juventute

**LIGNE DE CONSEILS
POUR ENFANTS ET JEUNES**

Posez vos questions sur:
www.violencequefaire.ch